



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospace

À TOUS LES MEMBRES DE L'IAM AIR CANADA – TMOS

***MISE À JOUR* - LE CCRI A RENDU UNE DÉCISION CONCERNANT LA DERNIÈRE TENTATIVE D'AMFA VISANT À RETARDER OU À REPORTER LES NÉGOCIATIONS CHEZ AIR CANADA.**

Chères consœurs et confrères,

En novembre 2025, l'IAM s'est engagé à signifier officiellement à Air Canada son intention de négocier au cours des premières semaines de 2026.

Le 22 décembre 2025, l'amfa a déposé une demande de mesures provisoires auprès du CCRI afin d'empêcher l'IAM et ses membres de négocier à l'expiration de la convention collective actuelle. Elle a demandé au CCRI d'interdire à l'IAM de signifier son intention de négocier.

Le CCRI a alors donné à l'IAM jusqu'au 29 décembre 2025 pour déposer une réponse. L'amfa a ensuite déposé des observations supplémentaires, retardant encore le processus.

L'IAM a rejeté la position de l'amfa, mais a respecté la procédure du CCRI en retardant la publication de notre avis jusqu'à la fin de la procédure.

Le 26 janvier 2026, le CCRI a rendu sa décision, rejetant la demande de mesures provisoires présentée par l'amfa.

Dans sa décision, le Conseil déclare :

« À moins que et jusqu'à ce que le Conseil accorde un certificat de négociation à l'amfa, l'AIMTA a pleinement le droit et l'obligation de représenter les employés de l'unité de négociation en tant qu'agent de négociation certifié. Cela comprend l'administration et l'application de la convention collective ainsi que la négociation et la conclusion d'une convention collective renouvelée. »

Comme indiqué précédemment à nos membres, nous avons toujours eu l'intention de procéder à la négociation dans les délais prévus et comme prévu.

Nous félicitons le CCRI d'avoir pris la bonne décision en préservant ces droits.

Par conséquent, et sans plus tarder, l'IAM informera Air Canada de son intention d'entamer les négociations. Les membres seront informés dès que cet avis aura été envoyé.

Nous vous remercions de votre patience et de votre soutien continu tout au long de cette procédure.

En toute solidarité,

Dave Flowers
Président directeur général
du transport - District 140

**BULLETIN NO. 003 – PUBLIÉ LE 27 JANVIER 2026
VEUILLEZ COPIER, AFFICHER ET DISTRIBUER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax	– Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téléc. : 902-481-0079
Winnipeg	– Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téléc. : 204-987-9252
Calgary	– Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téléc. : 403-250-3707
Toronto	– Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téléc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver	– Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téléc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal	– Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téléc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)